

PARTICULIERS



Tarifs des principales opérations & services de votre banque au 1^{er} janvier 2011

Prix en euros, exprimés taxes incluses
lorsque celles-ci sont dues.



**BANQUE POPULAIRE
ATLANTIQUE**



Banque et populaire à la fois.

www.atlantique.banquepopulaire.fr

Sommaire

	Pages
Choisir une Convention de Relations adaptée à vos besoins	2
Bénéficier d'avantages spécifiques réservés aux jeunes (- de 28 ans)	3
Suivre le fonctionnement de votre compte	4
Vos opérations courantes	
Vos opérations exceptionnelles	
Les dates de valeur	
Le découvert	
Le Droit au Compte	
Utiliser vos moyens de paiement	6
Votre carte de retrait	
Choisir votre carte bancaire	
Retirer des espèces	
Autoriser un prélèvement sur votre compte	
Émettre un virement	
Utiliser un chéquier	
Les incidents de fonctionnement	
Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque	
Accéder à votre banque à distance	10
Par Internet	
Par téléphone	
Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	11
Vos opérations de change	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos opérations vers l'étranger	
Vos opérations en provenance de l'étranger	
Vos commissions de change	
Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier	12
Financer vos projets	14
Vos projets personnels	
Vos projets immobiliers	
Les garanties et cautions	
Avenants pour tous types de prêts	
Procuration et mainlevée	
Autres prestations	
Protéger votre famille et vos biens	17
Votre assurance personnelle	
Protéger vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens (auto et habitation)	
Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion	
Location de coffre	
Succession	

Choisir une Convention de Relations adaptée à vos besoins

Une Convention de Relations est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité.



Produits ou services inclus ou bénéficiant d'avantages tarifaires dans le cadre d'une Convention de Relations Equipage.

Équipage
Prélude

Équipage
Privilage

Équipage
Prestige

	Équipage Prélude	Équipage Privilage	Équipage Prestige	Équipage Prestige
Frais de fonctionnement de compte	x	x	x	x
Cartes bancaires	Visa Electron	Visa Classic, Visa Classic Facelia, Mastercard	Visa Premier, Visa Premier Facelia	Visa Infinite
Sécuriplus : assurance de vos moyens de paiement	x	x	x	x
Cyberplus : banque à distance (Internet)	x	x	x	x
Prix de votre convention (prélevé mensuellement)	5,60/mois 67,20/an	7,90/mois 94,80/an	11,50/mois 138,00/an	29,00/mois 348,00/an
Prix de ces services si souscrits hors convention	95,80/an	116,80*/an	189,30/an	391,80/an

Facilité de caisse : franchise de perception des agios	1,50 € offert/trim	3,00 € offert/trim	4,50 € offert/trim	4,50 € offert/trim
Carnet de Bord : synthèse annuelle du fonctionnement de votre compte (prix hors convention : 10,90 €)	Offert	Offert	Offert	Offert
BP Infos : information juridique (prix hors convention : 6,80 €)	Offert	Offert	Offert	Offert

Les produits et services optionnels

Crescendo : service d'alimentation automatique de votre épargne	- 50%	- 50%	- 50%	- 50%
Moviplus : réception d'informations sur vos comptes par SMS	- 10%	- 10%	- 10%	- 10%
Fructi-budget : assurer des revenus à ses proches en cas de décès	- 10%	- 10%	- 10%	- 10%
Fructi-facilités : assurer son compte bancaire en cas de décès	- 10%	- 10%	- 10%	- 10%

* Calcul réalisé avec la carte bancaire Visa Classic à Débit différé.

Bénéficiaire d'avantages spécifiques réservés aux jeunes (- de 28 ans)

Votre Convention de Relation

Equipage Horizon

Prix total (mensuel)	46,80/an	3,90
Cartes bancaires		Visa Electron / Visa Classic ou Mastercard
Frais de fonctionnement de compte		x
Sécuriplus : assurance de vos moyens de paiement		x
Cyberplus : banque à distance (internet)		x
Facilité de caisse		Jusqu'à 200 € de découvert en moyenne par trimestre
Option		
Moviplus : réception d'informations sur vos comptes par SMS		- 50%

Vos moyens de paiement

■ Carte de retrait Cirrus (réservée au 12-18 ans)	16,80
■ Carte de paiement Visa Electron NRJ 12-17 ans (dont personnalisation visuel carte)	15,00
■ Personnalisation visuel carte - carte NRJ (abonnement annuel en plus de la cotisation carte)	3,00
■ e-Carte Bleue	6,25

Votre épargne

- Livret Jeunes (12-25 ans)

Bénéficiez d'une rémunération attractive et exonérée de prélèvements sociaux et fiscaux.

Vos financements

■ Prêt Etudes / Prêt Apprenti / Prêt Rentrée / Prêt Permis à 1 € / Prêt « avance 1 ^{ers} salaires » / Prêt « Je m'installe »	Frais de dossier offerts
---	--------------------------

Des offres de cautionnement spécifique sont également proposées pour les Etudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant de les dispenser de la caution personnelle des parents.

Votre assurance

- Assur-BP Horizon

Sur devis

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Suivre le fonctionnement de votre compte

Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de compte gratuit

Montant en euros

Une nouvelle Convention de compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1^{er} novembre 2009. Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence ou à le consulter sur www.atlantique.banquepopulaire.fr

- Frais de fonctionnement du compte (tarif mensuel prélevé trimestriellement)⁽¹⁾ 22,80/an  1,90

⁽¹⁾ Non facturé aux jeunes de moins de 18 ans et aux comptes supports de Convention de Relations Equipage, Service Bancaire de Base, Baséo.

Pour utiliser les services de votre banque au meilleur coût, optez pour la Convention de Relations Equipage.

- Délivrance d'un RIB ou IBAN gratuit
- Enregistrement d'un changement d'adresse gratuit
- Relevé de compte mensuel en braille gratuit
- Relevé de compte en ligne (format pdf) gratuit


(réservé aux abonnés Cyberplus et Cyberplus Découverte)

ou relevé de compte envoyé par courrier (papier)

- mensuel gratuit
- par quinzaine 12,80/an 3,20/trim.
- décadaire 26,00/an 6,50/trim.
- hebdomadaire 39,20/an 9,80/trim.
- quotidien 116,80/an 29,20/trim.

- Duplicata de relevé de compte 2,20

- Relevé d'opérations : gratuit
- Libre Service Bancaire 2,20
- Envoyé par courrier ou par fax 27,00

- Relevé ISF (abonnement annuel)  10,40

- Carnet de bord - synthèse annuelle du fonctionnement de vos comptes (abonnement annuel)

- Recherches de document : gratuit

- Frais de recherche simple (écriture de moins de 90 jours)

- Frais de recherche complexe (plus de 2 photocopies chèques et/ou recherche supérieure à 90 jours) 29,10

- Frais de recherche d'adresse (NPAI) 18,00

Vos opérations exceptionnelles

Montant en euros

- Clôture de compte (Compte de dépôt, CEL, PEL, PEA) gratuit
- Transfert de compte (tout type) vers autre Banque Populaire gratuit
- Transfert de compte vers un autre établissement : gratuit
 - Comptes de dépôt 70,00
 - Comptes épargne (CEL, PEL, ...)
 - Comptes titres ordinaire ou PEA 9,50
 - coût à la ligne 70,00
 - forfait minimum gratuit
- Aide au changement de domiciliation gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au « Guide de la Mobilité », disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

Les dates de valeur

Correspondent au délai technique nécessaire à la mise à disposition des fonds relatifs. Les jours de valeur représentent le nombre de jours écoulés entre la date à laquelle une opération est effectuée et la date à laquelle cette opération sera prise en compte. Ils servent de référence au calcul des intérêts débiteurs.

- Virement émis / AVP / Chèque payé J
(J = jour ouvré en débit en compte)
- Virement reçu J
(J = jour du règlement interbancaire)
- Chèque remis à la Banque Populaire Atlantique J
J = jour de remise des chèques à l'agence avant 16H00 (du lundi au vendredi). Après 16H00 report au jour ouvré suivant.

Le découvert

- Frais d'arrêté de compte trimestriels gratuit
Sauf si plus de 1,50 € d'intérêts débiteurs dans le trimestre ou pour compte sans mouvement depuis plus de 12 mois : 15,00 €/trim.

- Découvert de compte non convenu : intérêts débiteurs TBB + 12
TBB = Taux de Base Bancaire 7,10% au 01/09/2010

Les intérêts débiteurs correspondent au coût du crédit avancé par la banque pour couvrir le débit intervenu sur le compte insuffisamment approvisionné. Ils sont calculés au taux nominal prévu dans la convention de compte de dépôt indexé sur le Taux de Base de votre banque. Le Taux Effectif Global (TEG) est précisé sur le relevé de compte destiné au client. Il est limité au plafond légal en vigueur au jour de l'arrêté.

Le Droit au Compte

- Services Bancaires de Base (Droit au Compte) gratuit

Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Montant en euros

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois).

Vous pouvez également bénéficier, en plus du choix de votre mode de débit, d'une fonction crédit sur votre carte de paiement (crédit renouvelable) grâce à notre gamme de carte Visa Facelia.

Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

Carte de paiement (cotisation annuelle)

■ Carte Visa Electron*	23,00
■ Carte Visa Classic, Visa Classic Facelia ou Mastercard à débit immédiat*	34,00
■ Carte Visa Classic, Visa Classic Facelia ou Mastercard à débit différé*	44,00
■ Carte Visa Premier, Visa Premier Facelia*	116,50
■ Carte Visa Infinite	319,00
■ Carte Visa Infinite (la 2 ^{ème} carte)	213,00
* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite)	
■ Monéo	9,40
■ e-Carte Bleue (-50% pour les moins de 28 ans)	12,50

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Les services liés à votre carte

Montant en euros

■ Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus)	20,00
■ 2 ^{ème} Assurance Sécuriplus sur le même compte	10,00

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait, au distributeur. Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24, 7j/7 (appel non surtaxé), 24h/24.

■ Réédition du code confidentiel	gratuit
■ Refabrication de carte	gratuit
■ Demande de carte en urgence (72h)	12,50
■ Frais d'opposition sur carte (à l'initiative du client)	gratuit
■ Personnalisation visuel carte (abonnement annuel)	8,00

Retirer des espèces

(en France et au sein de la zone Euro)

■ Retrait à un distributeur d'une autre Banque Populaire	gratuit
■ Retrait à un distributeur d'un autre établissement bancaire (mensuel) :	
■ Avec Visa Infinite	gratuit
■ Avec Visa Premier (à partir du 9 ^{ème} retrait)	1,00
■ Avec Visa Internationale, Mastercard ou Cirrus (à partir du 5 ^{ème} retrait)	1,00
■ Avec Visa Electron	1,00

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

■ Retrait d'espèces au guichet de votre agence	gratuit
■ Retrait d'espèces au guichet par un client d'un autre établissement bancaire :	
■ En France (fixe + % du montant)	7,20 + 0,50 %
■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	20,00

Autoriser un prélèvement sur votre compte

■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	gratuit
■ Coût par opération	gratuit
■ Opposition à un prélèvement ou Tip (avant exécution)	gratuit
■ Opposition définitive à des prélèvements récurrents (retrait du consentement)	gratuit

Utiliser vos moyens de paiement

Émettre un virement

- Virement occasionnel ou permanent vers un compte Banque Populaire ou un autre établissement :
 - Par Internet (réservé aux abonnés Cyberplus)
 - Au guichet de votre agence (avec RIB)
 - Au Libre Service Bancaire
- Frais de mise en place d'un virement permanent

Montant en euros

gratuit
gratuit
gratuit
gratuit

Gagnez du temps en réalisant vos opérations par INTERNET. Ce service est inclus dans votre Convention de Relations équipage (Prélude, Privilège, Prestige ou Horizon).

Utiliser un chéquier

- Dépôt d'un chèque sur votre compte
- Edition et renouvellement d'un chéquier
- Envoi de chéquier à domicile (hors frais d'envoi par la poste)
- Chèque de banque ou certifié
- Frais d'opposition sur chèque(s)

A la mise en place et à chaque renouvellement semestriel, tarif unique quel que soit le nombre de chèques.

30,00/an

gratuit
gratuit

gratuit
gratuit
15,00

Les incidents de fonctionnement

- Commission d'intervention - frais par écriture (5 écritures maximum par jour - 30 écritures maximum par mois)

8,80

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision

8,00

- Forfait de frais en cas de rejet d'un chèque pour absence de provision suffisante

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €
- Montant du chèque supérieur à 50 €

Montant en euros

30,00
50,00

Ce forfait comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre MURCEF), les commissions d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de représentation, les frais de mise en interdiction bancaire, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, ainsi que la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- Chèques émis en violation d'une interdiction bancaire
- Frais de dossier d'interdiction bancaire survenue dans une autre banque
- Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

25,00
40,00
9,80

Autres incidents de paiement

- Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive
- Frais par Saisie Attribution ou Avis à Tiers Détenteur

- Forfait de traitement

- sur compte créditeur (avoirs bloqués)
- sur compte débiteur (avoirs non saisissables)

22,50
75,90
37,95

- Opposition administrative

- (Frais proportionnels au montant de l'incident)
- sur compte créditeur (avoirs bloqués)
- sur compte débiteur (avoirs non saisissables)

10%
maxi 75,90
maxi 37,95

- Forfait de frais en cas de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un téléversement pour absence de provision suffisante

- Par ordre de paiement

Montant du paiement rejeté (maxi 20 €)

Ce forfait comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de représentation et la notification du refus d'exécution de l'ordre.

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

- Baséo (forfait mensuel)

destiné aux clients sans chéquier, comprend : une carte Visa Electron, les frais de fonctionnement du compte, la consultation du compte à distance par téléphone ou SMS, des virements occasionnels sur autre banque, des virements permanents sur autre banque, un nombre non limité de prélèvements, des chèques de banque

3,70

Accéder à votre banque à distance

Par Internet

	Montant en euros
■ Cyberplus (abonnement mensuel, hors coût de connexion)	30,00/an 2,50

Votre abonnement vous permet de bénéficier, grâce à un accès sécurisé, des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, relevé de compte en ligne (PDF), possibilité d'effectuer des virements internes et externes, des ordres de bourse, de gérer votre crédit renouvelable Facelia.

■ Cyberplus Découverte (hors coût de connexion)	gratuit
--	---------

Cyberplus Découverte vous permet d'accéder aux services de consultation de vos comptes (dernières écritures, solde de vos comptes, relevé de compte en ligne (PDF)) et à l'édition de vos R.I.B.

Par Téléphone

■ Serveur Vocal Tonalité Plus : ■ Composez le 0 892 890 050 ou depuis l'étranger +(33)1 41 86 24 24	0,118 €/min
■ Accéder à la plateforme téléphonique de votre banque : composez le 0 820 322 323	0,12 €/min
■ SMS + : composez le 6 11 10 à partir de votre mobile	0,35 €/envoi + prix SMS

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

■ Moviplus , 2 choix possibles : Moviplus quotidien ou bi-hebdomadaire	À partir de 22,80/an	À partir de 1,90
--	----------------------	------------------

Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos opérations de change

	Montant en euros
■ Achat/vente billets devises	4,40
■ Achat chèques de voyages	2% (mini 4,40 €)
■ Vente chèques de voyages devises	4,40

Vos opérations par carte bancaire

■ Retrait distributeur hors zone Euro (fixe + % du montant)	2,60 + 1,90%
■ Retrait guichet dans et hors zone Euro (fixe + % du montant)	4,70 + 1,90%
■ Achat carte bancaire hors zone Euro - en % du montant	1,90%

Vos opérations vers l'étranger

■ Virement européen automatisable et Eurovirement SEPA (Virement réglementé, libellé en euros, à destination des pays de l'EEE* - destinataire correctement identifié par l'IBAN et le BIC)	gratuit
■ Virement émis en euros vers un pays hors EEE*	22,70
■ Virement émis en devises (hors commission de change)	22,70
■ Mise à disposition (hors commission de change)	39,30

Vos opérations en provenance de l'étranger

■ Virement en euro en provenance de l'EEE* et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC et IBAN ■ Commission de réparation (coordonnées bancaires erronées)	gratuit 11,20
■ Virement en euros en provenance autre que EEE*	22,70
■ Virement en devises sans cession (hors commission de change)	22,70
■ Encaissement chèque inférieur à 1 000 € supérieur à 1 000 € (hors éventuelle commission de change + frais de virement si crédit après encaissement)	13,70 22,70
■ Frais d'impayé sur chèque étranger remis + frais de correspondant + commission de change sur le montant du chèque au cours du jour du rejet	20,40
■ Modifications, corrections, avis de sort	47,40

Vos commissions de change

Attention le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.	
■ Commission de change	14,20

Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier

Constituer une épargne de précaution en toute sécurité

■ Bénéficier d'une épargne disponible

Livret Développement Durable, Livret d'Épargne Populaire, CSL Fidelis, Livret A

Montant
en euros

Ces solutions vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent lorsque vous le souhaitez.

■ Épargner en vue d'un projet immobilier

Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement

■ Épargner pour vos enfants

Livret 1^{er} pas (jusqu'à 12 ans), Livret Jeunes (12-25 ans), Plan Épargne Enfant

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de bourse

La facturation des ordres de bourse dépend de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du canal de transmission (Internet ou téléphone).

■ Ordres de bourse Euronext

	Téléphone	Internet
%	1,4%	0,6%
Mini	14,90 €	8,90 €

■ Ordres de bourse hors Euronext

	Téléphone	Internet
%	1,4%	0,6%
Mini	59,90 €	46,90 €

■ Souscription OPCVM (actions, obligations, monétaires...)

- OPCVM Banque Populaire (hors droits d'entrée éventuels)
- OPCVM hors Banque Populaire

gratuit
27,90

Droits de garde

Montant
en euros

Le calcul des droits de garde correspond aux frais fixes de gestion du portefeuille + forfait par ligne de titres détenue + commission proportionnelle sur le montant du portefeuille. Les OPCVM de la Banque Populaire sont exonérés du forfait par ligne et de la commission proportionnelle.

Droits de garde (annuels)

■ Frais fixes de gestion du compte titres ou PEA	25,00
■ Forfait par ligne (maxi 7 lignes facturées)	
■ Euronext	3,50
■ Hors Euronext	20,00
■ Commission proportionnelle	
■ Euronext	0,22%
■ Hors Euronext	0,40%

Autres produits et services

■ Atlantique Bourse Conseil	197,35
-----------------------------	--------

Avec Atlantique Bourse Conseil, bénéficiez par téléphone d'une information privilégiée sur des opportunités d'achat ou de vente sur le marché Actions.

■ Ordre transmis et non exécuté	2,00
■ Hisséé : virement permanent sur compte espèces PEA	gratuit

Gestion sous mandat (Atlantique Mandats)

■ Frais d'ouverture de mandat	120,50
■ Commission semestrielle de gestion financière HT	
■ sur encours détenus	0,20%
■ minimum	74,75
■ Droit de garde et montant maxi	2 x tarif standard
■ Frais de courtage	tarif standard

Financer vos projets

Vos projets personnels

- PREVAir / AUTOVAir
 - Frais de dossier forfaitaires 50,00

PREVAir : pour financer vos travaux d'économies d'énergie à taux préférentiel.

AUTOVAir : pour financer un véhicule "propre" à conditions préférentielles

- Prêt personnel :
 - Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1 %
 - minimum 50,00
 - maximum 150,00
- Assurance décès invalidité pour les emprunts supérieurs à 15 000 € en DPTIA IT
 - Pour 10 000 € empruntés* 7,00

Autres montants et conditions, renseignez-vous auprès de votre conseiller clientèle.

*DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail

Vos projets immobiliers

- Prêt Épargne Logement pas de frais de dossier
- Prêt à Taux Zéro pas de frais de dossier
- Eco-prêt à Taux Zéro pas de frais de dossier
- Autres types de prêts immobiliers (y compris prêts relais) :
 - Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1 %
 - minimum 150,00
 - maximum 750,00
- Assurance décès invalidité incapacité (pour 10 000 € empruntés)
 - D PTIA IT* de 2,50 € à 4,00 € (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt)
 - D PTIA* de 1,625 € à 3,50 € (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt)

*DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail

Des offres spécifiques de financement et de cautionnement sont dédiées à la clientèle de fonctionnaires ACEF et CASDEN.

Les garanties et cautions

- Frais de gage sur véhicule 166,00
- Nantissement de compte PEP* 250,00
- Nantissement de parts SCI/SCM/SCP/sociétés non cotées 468,00
- Gage d'instruments financiers cotés et non cotés* 250,00
- Hypothèque maritime, fluviale et aérienne 250,00
- Délégation sur produits assurance vie capitalisation* 250,00
- Délégation d'assurance Décès 140,00
- Information caution gratuit
- Caution et avals donnés par la Banque Populaire
 - Commission proportionnelle (prélevée mensuellement) 2%/an
 - Minimum par mois 3,18
- Mise en place de la caution bancaire
 - Caution de passif 65,00
 - Autres cautions 22,00

Avenants pour tous types de prêts

- Renégociation de taux
 - Coût proportionnel au gain 10 %
 - Coût minimum 1000,00
- Clause de modularité (à chaque exercice de la clause) 240,00
- Modification ou réaménagement durée de crédit 150,00
- Usage de clause de retour à taux fixe (% encours) 1 %
 - Coût mini 150,00
 - Coût maxi 1000,00
- Suppression ou substitution de garantie (% encours) 1 % (hors coûts éventuels de la nouvelle garantie)
 - Coût mini 150,00
 - Coût maxi 1000,00
- Décompte de remboursement anticipé 77,50
- Changement date de prélèvement ou compte support 20,00

Procuration et mainlevée

- Gage sur véhicule 100,00
- Garanties réelles
 - Procuration notaire 156,00
 - Attestation de remboursement de crédit 50,00

Financer vos projets

Autres prestations

- Attestations et recherches diverses (dont attestation d'intérêts) 15,50
- Frais de demande d'états cadastraux 38,00
- Frais de demande de relevé d'état hypothécaire (refacturation coût de la conservation des hypothèques) 15,50
- Duplicata de tableau d'amortissement

Conditions contractuelles

- Indemnités de remboursement anticipé (maxi, sur capital restant dû) 6 mois d'intérêts 3,00%
- Indemnités de remboursement anticipé si garantie SOCAMI (sur capital restant dû) 1,50%

Echéance impayée

- Régularisation d'échéances impayées - intérêts de retard (pour toute régularisation au-delà du 6^{ème} jour de la date d'échéance prévue au contrat) Taux du prêt +3,00

Montant en euros

Montant en euros

Protéger votre famille et vos biens

Pour connaître le montant de la cotisation qui correspond à vos besoins, effectuez un bilan personnalisé avec votre conseiller.

- Bilan de prévoyance gratuit

Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) Sur devis

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

- Autonomis Sur devis

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

- Assur - BP Enfant Sur devis

Assurer l'avenir de vos proches (cotisations annuelles)

- Fructi-famille ou Tisséa Sur devis

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- Fructi-facilités 18,20
Assurez votre compte bancaire en cas de décès « toutes causes » afin de protéger vos ayants droits
- Fructi-budget 27,80
En cas de décès par accident, vos ayants droits sont assurés de pouvoir couvrir leur charges mensuelles pendant 12 mois
 - option 1 - 1 500 € par mois 53,20
 - option 2 - 3 000 € par mois

Protéger votre famille et vos biens

Assurer vos biens (auto et habitation)

- Bilan personnalisé gratuit

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion

- Tranquil'Habitat

Contrat de télésurveillance basé sur la dissuasion, la détection à distance, le contrôle et l'intervention. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de clientèle.

Location de coffre (cotisation annuelle)

- Nous consulter pour déterminer le volume et le niveau de garantie dont vous avez besoin à partir de 78,50

Réduction de 50% pour les Sociétaires

Succession

Régler le coût d'une succession

- Pour les avoirs inférieurs ou égaux à 1 000 € Pas de frais
- Pour les avoirs supérieurs à 1 000 € 1 %
 - Mini 52,00
 - Maxi 520,00
- Frais annuels pour dossiers non réglés, avec date d'ouverture à plus de 2 ans 52,00
- Avec la Convention SOLUTIONS TRANSMISSION Pas de frais

Transmettre votre patrimoine

- Convention SOLUTIONS TRANSMISSION Nous consulter

La Convention SOLUTIONS TRANSMISSION est une offre groupée de services qui vous permet de préparer la transmission de votre patrimoine et de bénéficier de la gratuité des frais de règlement de succession.

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la Banque Populaire Atlantique vous apporte une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de trois possibilités :

- 1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié**
- 2. Vous pouvez également contacter le Service Client de votre Banque**

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

Service Client

1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain

44919 Nantes Cedex 9

Tél. : 0 805 90 45 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

de la Banque Populaire Atlantique

1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain

44919 Nantes Cedex 9

En savoir plus

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque"

(<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement, la convention AERAS...

*Fédération Bancaire Française



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les frais bancaires liés à la gestion de votre compte de dépôt. Un récapitulatif de ces frais vous est envoyé chaque année (janvier).

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Un conseiller à votre écoute

- **Pour contacter votre conseiller,**
demandez à votre agence son numéro de ligne directe
(appel non surtaxé)

- **Agence téléphonique Alodis**

0 820 322 323 (0,12€ ttc/min)
du lundi au vendredi : 8h30 / 19h00
le samedi : 8h30 / 13h00

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24

- Par Internet, avec Cyberplus
www.atlantique.banquepopulaire.fr*
- Par SMS, avec le 6 11 10 (0,35€/SMS + le coût du SMS)
- Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)
Depuis la France, au 0 892 890 050 (0,118€/min)
Depuis l'étranger, au +(33) 1 41 86 24 24

*Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

